

REGISTRE
ACCESSIBILITÉ

ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC
INSTALLATIONS OUVERTES AU PUBLIC

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées est à l'origine de la réglementation sur l'accessibilité des établissements et des installations recevant du public

RENSEIGNEMENTS SUR L'ÉTABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC

Raison sociale: MUSEE

Adresse: PLACE DE L'EGLISE

Code Postal: 85680

Ville: LA GUERINIERE

Téléphone: 02.51.39.80.32

Site web: la-gueriniere.fr

Email: mairie@la-gueriniere.fr

Nom du représentant de la personne morale: Marie-France LECULEE - Maire

Siret: 21850106200010

Naf: 8411Z

Classement de l'ERP : Type Y (musée), 5^{ème} catégorie

Effectif de l'ERP: 112 personnes

L'ERP possède plusieurs niveaux (étages et/ou sous-sol): Oui

Un document tenant lieu d'Agenda d'Accessibilité Programmé (Ad'Ap) a été établi: Oui

Existe-t-il un registre de sécurité: Oui (disponible en mairie)

PARKING

En cas de place de parking, 2 % du parc doit être accessible (minimum 1 place adaptée)

- Places localisées à proximité de l'entrée
- Largeur 3,30 m
- Marquage au sol + Signalétique verticale
- Raccordement au cheminement sans ressaut > à 2 cm

CONFORME: OUI

Nature de la réalisation	Délai de la réalisation	Coût	Validation à la réception
Mise en place d'un repérage visuel et tactile du cheminement extérieur entre le stationnement et l'entrée. Stationnement en commun avec l'église et le sanitaire de l'église.	2015	1892,99€ (cheminement église, musée, sanitaire église)	Décembre 2016

PORTE ADAPTÉE

- Portail facilement manoeuvrable (50 Newtons)
- Espaces de manoeuvre devant et derrière (1.70 m – 2.20 m)
- Largeur de passage utile d'un battant 0.77 m à minima (obligatoire 0.83 m chambres adaptées)
- Hauteur de poignée (0.90 m et 1.30 m)
- Temporisation d'ouverture adaptée à la distance pour les portails automatiques

CONFORME: NON

Nature de la réalisation	Délai de la réalisation	Coût	Validation à la réception
Suppression d'un ressaut de plus de 2cm de la porte d'entrée.	2017	100,00€	01/02/18
Modifier les rampes de façon à respecter 12% maximum et mettre en partie haute de chaque côté de la baie.	2017	400,00€	01/02/18



Avant modification

BANQUE D'ACCUEIL

- Utilisable en position debout ou assise
- Configurer pour une communication visuelle
- Plan supérieur d'une partie du meuble, hauteur maximale 80 cm
- Vide sous meuble (Hauteur 70 cm, Largeur 60 cm, Profondeur 3 cm)
- Lisibilité des affichages (prix), assis ou debout

CONFORME: OUI

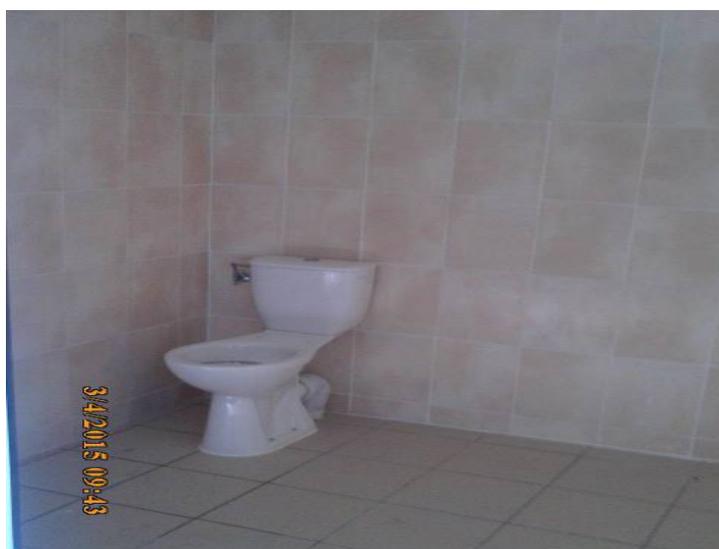
Nature de la réalisation	Délai de la réalisation	Coût	Validation à la réception
Modification de la banque d'accueil.	2015		

TOILETTES

- Au moins un doit être accessible aux personnes handicapées
- Rayon de giration dans ou devant les toilettes (diamètre 1.50 m), en dehors du débattement de la porte
- Espace d'usage ou de transfert (0.80 m x 1.30 m), en dehors du débattement de la porte
- Barre de maintien, hauteur comprise entre 0.80 m à 1.00 m
- Axe de la lunette du WC distant entre 0.35 m à 0.40 m du mur latéral
- Hauteur de cuvette entre 0.45 m et 0.50 m
- Lave-mains adapté avec hauteur du plan \leq 0.85 m

CONFORME: OUI

Nature de la réalisation	Délai de la réalisation	Coût	Validation à la réception
Modification des sanitaires existants avec urinoirs. (Sanitaires de l'église).	2015	5531,80€	03 avril 2015



LAVABO

- Espace ou vide sous le lavabo, dimensions minimum, Hauteur 70 cm, Largeur 60 cm, Profondeur 30 cm (Siphon déporté)
- Hauteur du plan ≤ 0.85 m

CONFORME: OUI

Nature de la réalisation	Délai de la réalisation	Coût	Validation à la réception
Installation d'un lave-mains. (Voir rubrique « toilettes »)	2015		03 avril 2015



NOTES ET OBSERVATIONS